



TIR CAMPAGNE SAINT AIGNAN-SUR-CHER



Parcours de 24 cibles (12 connues et 12 inconnues)

Dimanche 09 juillet 2017
au lieu-dit « Beaucerf »

Ouvert à tous les archers
Avec une licence quelle que soit leur fédération

Inscription obligatoire avant le 07 juillet 2017 soit :

Après de M. Benoît HASLEY	Après de M. Arnaud HERVIER	Par l'intermédiaire du site ARCUFOLEP
32 rue de Beauséjour 41140 NOYERS SUR CHER	31 rue des Cordeaux 41110 SEIGY	
Tel : 06 09 73 75 76	Tel : 02 54 75 18 33	
benoit.hasley@wanadoo.fr	hervier_arnaud@hotmail.com	

Inscription 7 € pour les > 17 ans et 3,5 € pour les < 17 ans

Le parcours se déroule en forêt. Prévoir de bonnes chaussures (chaussures de marche de préférence) et pantalon long.

BUVETTE : boissons chaudes, boissons froides, sandwiches, friandises, gâteaux



Ouverture du greffe à 8h, Rassemblement des pelotons à 9h, Début des tirs à 9h30

Parcours de 12 cibles le matin – 12 cibles l'après midi

Règlement

Ce tir amical a pour but de faire découvrir le Tir campagne, discipline internationale qui se pratique sur terrain accidenté, à découvert ou en sous-bois, sur un parcours de 24 cibles. A Saint-Aignan, 12 de ces cibles seront disposées à distance connue et 12 autres à distance inconnue.

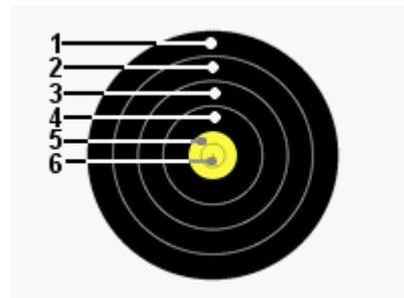
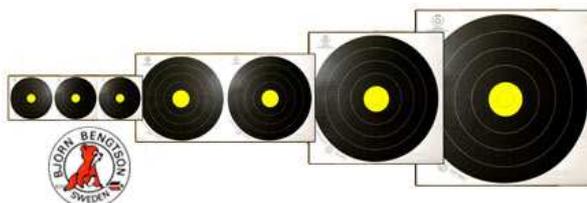
Les catégories d'arme retenues seront celles retenues dans les concours UFOLEP à savoir : arc classique sans viseur ; arc classique avec viseur ; arc compound sans viseur ; arc compound avec viseur.

Les distances vont de 5 à 60 m, cela en fonction de la tranche d'âge, du blason et du type d'arme utilisé.

L'archer tire une volée de trois flèches par cible, chaque flèche pouvant marquer au maximum 6 points.

On trouve 4 types de blasons en tir campagne :

- ⇒ les "birdies", qui sont des trispots de 20 cm de diamètre
- ⇒ les "gazinières" de 40 cm de diamètre
- ⇒ les "60" et "80" permettent de tirer à longue distance. Leurs noms indiquent le diamètre des blasons.



Les archers seront disposés en pelotons composés de 4 archers. Ces pelotons seront répartis au préalable sur le parcours

Le tir se déroule dans un espace naturel sensible. Il est demandé à chacun de respecter cet espace et notamment de n'abandonner aucun déchet y compris ceux supposés biodégradables. Des sacs-poubelles seront disposés tous au long du parcours. **Il vous est également demandé de ne pas fumer, même si vous récupérez vos mégots.**

Catégories et récompenses

Une récompense sera attribuée aux trois premiers archers et aux trois premières archères de chaque catégorie d'arme par tranche d'âge. Rappel des tranches d'âges (- de 11 ans ; 11 à 12 ans ; 13 à 14 ans ; 15 à 16 ans ; 17 à 25 ans ; 26 à 49 ans ; 50 à 59 ans et + de 60 ans)

